



## Le Cespharm présente son site Internet dédié à l'éducation pour la santé

La prévention, l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient font partie intégrante des missions des pharmaciens telles que définies dans la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires »<sup>1</sup>.

Le lancement du site [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr) s'inscrit dans la volonté de l'Ordre national des pharmaciens et du Cespharm d'aider les pharmaciens à jouer pleinement leur rôle d'éducateur de santé.

Ce nouveau site permet aux pharmaciens d'accéder facilement à toute information utile en matière de prévention et d'éducation pour la santé ainsi qu'à une sélection d'outils pratiques dans ces domaines.

### Qu'est ce que le Cespharm ?

Le Cespharm (Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française) est une commission permanente de l'Ordre national des pharmaciens. Il a pour mission d'aider les pharmaciens à s'impliquer dans la prévention, l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient. Il s'adresse à tous les pharmaciens quel que soit leur mode d'exercice (officinaux, biologistes, hospitaliers...).

En lien avec les différents acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé, le Cespharm :

- contribue à l'information et à la formation des pharmaciens dans le domaine de la santé publique
- relaie auprès d'eux les campagnes nationales et mondiales de santé publique
- met à leur disposition une sélection d'outils d'information et d'éducation du public
- conçoit et réalise des actions de santé publique menées par les pharmaciens.

Près de 12 000 pharmaciens utilisent déjà régulièrement les services du Cespharm.

<sup>1</sup>Loi n°2009-879 du 21/07/2009 (JO du 22/07/2009)  
Art L5125-1-1A du Code de la santé publique



## Que trouve-t-on sur [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr) ?

En se connectant sur [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr), il est possible aux pharmaciens de :

- Consulter les actualités en matière de santé publique
- Prendre date des manifestations de santé à venir
- Commander les outils des campagnes en cours en un « clic »
- Accéder au catalogue complet des documents proposés par le Cespharm et les commander
- Rechercher des informations sur une thématique dans des sites sélectionnés par le Cespharm

La spécificité du site Cespharm.fr est de rassembler, sur un même site, des informations utiles en matière de prévention et d'éducation pour la santé et d'offrir aux pharmaciens la possibilité de commander en ligne, gratuitement, les outils mis à leur disposition par le Cespharm.

## [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr) en résumé

**Pour qui** : Les pharmaciens, avant tout. Néanmoins, la majeure partie du site est accessible aux autres professionnels de santé et au public. Une partie des textes est traduite en anglais et donc accessible aux internautes étrangers.

**Pourquoi** : Pour aider au quotidien les pharmaciens à assurer pleinement leur rôle d'éducateur de santé.

**Quoi** : Cespharm.fr propose des informations concrètes et actualisées ainsi que des outils pratiques relatifs à l'éducation pour la santé, l'éducation thérapeutique du patient et la prévention.

**Quand** : A n'importe quelle heure du jour ou de la nuit !

**Comment** : En se connectant sur Internet : [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr)

**Par qui** : Le Cespharm (Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française), commission permanente de l'Ordre national des pharmaciens.

**Rendez-vous sur le site Internet : [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr) !**

contact

Ordre national des pharmaciens  
Direction de la Communication - Anne-Laure Berthomieu  
[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)  
Tél : 01 56 21 35 90 / 06 59 80 35 84